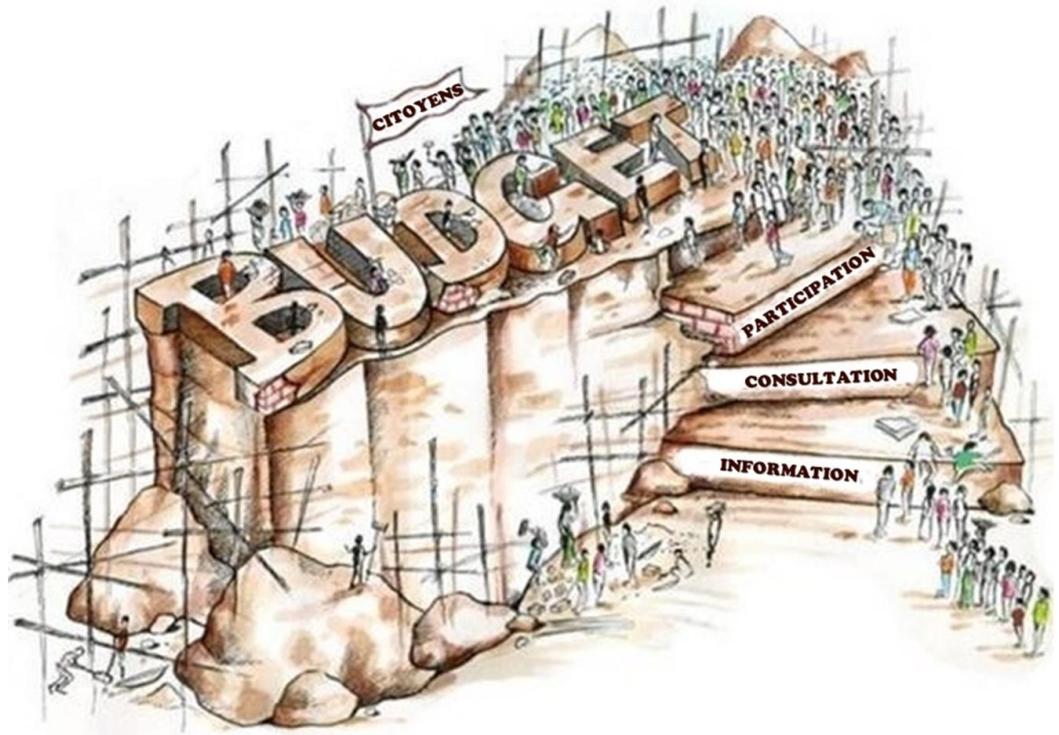




Lebel-sur-Quévillon
Le cœur de la Jamésie

BUDGET 2017 DISCOURS DU MAIRE



19/12/2016

Présentation aux citoyennes et citoyens

Lebel-sur-Quévillon regarde vers l'avenir!

MOT DU MAIRE

Au nom des membres du conseil municipal, je vous présente ce soir le budget de la Ville de Lebel-sur-Quévillon pour l'année 2017 ainsi que les projets prévus au programme triennal d'immobilisations pour 2017, 2018 et 2019.

L'exercice budgétaire 2017 a été réalisé dans le contexte du dépôt d'un nouveau rôle triennal d'évaluation foncière qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Réalisé par la Société d'Analyse Immobilière Abitibi, ce nouveau rôle détermine la valeur des propriétés selon le marché immobilier en date du 1^{er} juillet 2015, tel que défini dans la Loi sur la fiscalité municipale. Le total des valeurs imposables passera de 118 412 260 à 112 729 100 pour une baisse globale de 4,8 %. Il est à noter que ces valeurs varient selon les différentes catégories d'immeubles. Nous verrons les détails du rôle triennal un peu plus loin.

Vous pouvez consulter le site Web de la Ville, section évaluation en ligne, pour connaître la prochaine valeur de votre propriété.

Nous avons évalué différents scénarios et celui qui est déposé ce soir en est un rigoureux et responsable. À l'intérieur d'un cadre budgétaire difficile et considérant les nouvelles valeurs du rôle d'évaluation, les taux de taxes ont été revus pour nous permettre de maintenir le plus possible les revenus nécessaires afin de dispenser des services municipaux de qualité qui profitent à l'ensemble de la population.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

Les travaux préparatoires du budget 2017 ont débuté dès le mois d'octobre 2016.

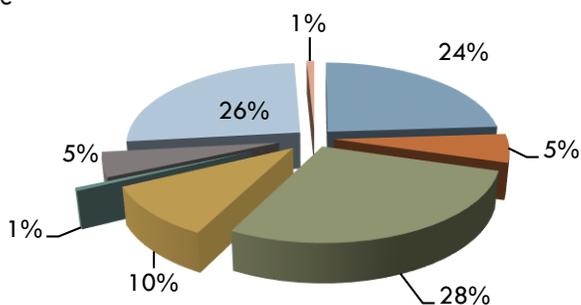
Comme toile de fond, les éléments importants suivants ont été pris en considération :

- 1- Le dépôt du nouveau rôle triennal reflétant une baisse d'évaluation globale de 4,8 %.
- 2- Un montant de péréquation de 119 000 \$ que la Ville recevra en moins du gouvernement.
- 3- Une augmentation de 75 000 \$ de la contribution versée à la SDÉ, dû au fait que la Ville est le principal partenaire financier.

Le budget d'opération que je dépose ce soir s'élève à 5 776 005 \$. Un budget qui, malgré tout, présente une baisse de 83 795 \$, soit 1,43 % par rapport à 2016 et se détaille ainsi :

ANNÉE	2017	2016	Différence
REVENUS			
Taxes foncières	2 882 340 \$	2 949 375 \$	(67 035 \$)
Compensation de taxes	254 890 \$	224 090 \$	30 800 \$
Autres recettes	691 390 \$	707 355 \$	(15 965 \$)
Transfert	1 472 990 \$	1 667 590 \$	(194 600 \$)
TOTAL DES REVENUS	5 301 610 \$	5 548 410 \$	(246 800 \$)
DÉPENSES			
Administration générale	1 157 505 \$	1 403 945 \$	(246 440 \$)
Sécurité publique	337 460 \$	328 010 \$	9 450 \$
Travaux publics	1 712 735 \$	1 640 085 \$	72 650 \$
Hygiène du milieu	605 505 \$	601 180 \$	4 325 \$
Santé bien-être	53 075 \$	35 575 \$	17 500 \$
Urbanisme	389 740 \$	282 265 \$	107 475 \$
Loisirs et culture	1 473 835 \$	1 522 140 \$	(48 305 \$)
Frais de financement	46 150 \$	46 600 \$	(450 \$)
TOTAL DES DÉPENSES	5 776 005 \$	5 859 800 \$	(83 795 \$)
DÉFICIT AVANT AFFECTATION	474 395 \$	311 390 \$	163 005 \$

- Administration générale
- Sécurité publique
- Travaux publics
- Hygiène du milieu
- Santé bien-être
- Urbanisme
- Loisirs et culture
- Frais de financement



DÉPENSES

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	2017	2016	Différence
<i>Remboursement de la dette à long terme</i>	56 000 \$	58 610 \$	(2 610 \$)
<i>Affectations aux activités d'investissements</i>	443 440 \$	976 580 \$	(533 140 \$)
<i>Affectations du surplus affecté</i>	(773 835 \$)	(646 580 \$)	(127 255 \$)
<i>Affectations du surplus non affecté</i>	(200 000 \$)	(100 000 \$)	(100 000 \$)
<i>Affectation fonds de roulement</i>	0 \$	(600 000 \$)	600 000 \$
TOTAL	(474 395 \$)	(311 390 \$)	(163 005 \$)

Le déficit budgétaire pour l'année 2017 est estimé à 474 395 \$ avant les affectations. Pour que l'effort demandé aux citoyens soit raisonnable, le conseil a décidé, une fois de plus, d'absorber ce montant à même les surplus affectés (communément appelés « réserves ») et le surplus non affecté (surplus libre).

RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION

Le prochain rôle triennal d'évaluation 2017-2018-2019 de la Ville de Lebel-sur-Quévillon entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2017. Il en résulte une hausse moyenne d'évaluation résidentielle de 2,8 %, tandis qu'au niveau non résidentiel (commercial) une légère baisse de 1,6 % est notée. Quant à lui, le secteur industriel marque une baisse de sa valeur de 53,2 %.

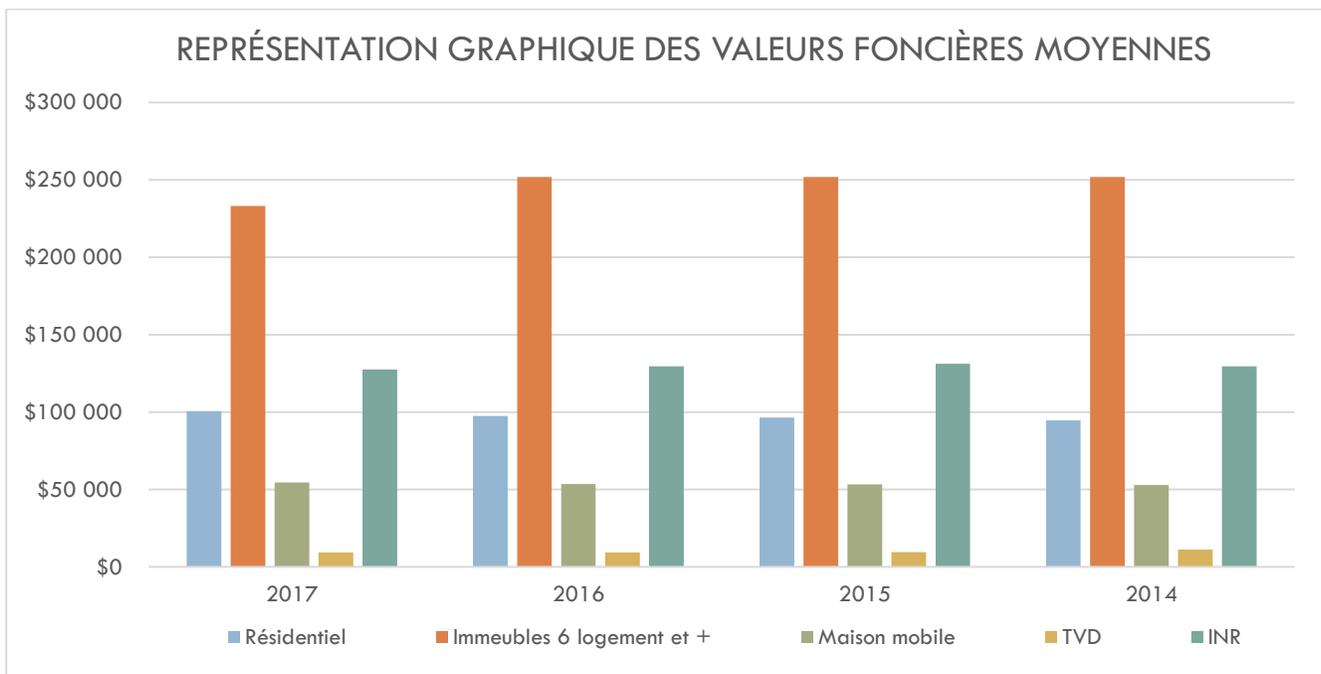
Notons que la valeur foncière du secteur industriel (20 et 30 chemin du Moulin) est passée de 84 560 800 qu'elle était en 2008, année de la fermeture définitive des usines, à 6 875 750 en 2017, soit une baisse totale de 77 685 050.

Voici le tableau comparatif des rôles triennaux 2014-2015-2016 et 2017-2018-2019.

Catégories de propriétés	Total des immeubles imposables		Total des variations de valeurs	
	Triennal 2014-2015-2016	Triennal 2017-2018-2019	En \$	En %
Unifamiliales	82 663 980	84 964 935	2 300 955	2,8 %
Maisons mobiles	7 785 000	8 007 500	222 500	2,9 %
6 logements ou plus	2 770 000	2 565 000	(205 000)	-7,4 %
Propriétés commerciales	10 340 030	10 175 915	(164 115)	-1,6 %
Propriétés industrielles	14 713 250	6 875 750	(7 837 500)	-53,2 %
Terrains vacants	140 000	140 000		
Total	118 412 260	112 729 100	(5 683 160)	-4,8 %

COMPARATIF DES VALEURS FONCIÈRES MOYENNES

	ÉVALUATION MOYENNE			
	2017	2016	2015	2014
Résidentiel	100 539	97 420	96 470	94 624
Immeubles 6 logements ou +	233 182	251 820	251 820	251 820
Maison mobile	54 473	53 400	53 220	52 970
TVD	9 400	9 400	9 600	11 060
INR	127 428	129 500	131 190	129 515



TAXATION

Le budget de la Ville de Lebel-sur-Quévillon repose sur deux bases de taxation. Il y a en premier la taxe établie par rapport à l'évaluation municipale selon les taux de chaque catégorie. Comme mentionné précédemment, le taux de taxation selon la catégorie fut revu en fonction de la nouvelle évaluation pour 2017.

Taux de taxation (par 100 \$ d'évaluation)			
	2017	2016	2015
Résidentiel	1,70 \$	1,70 \$	1,50 \$
6 logements ou +	1,89 \$	1,70 \$	1,50 \$
Non résidentiel	3,67 \$	3,62 \$	3,42 \$
Industriel	4,78 \$	3,72 \$	3,51 \$
TVD	3,40 \$	3,40 \$	3,00 \$

La deuxième base de taxation repose sur les services directs tels que l'approvisionnement en eau potable, la cueillette des ordures ménagères et recyclables, de même que le service d'égouts.

L'analyse effectuée en 2014 avait révélé que le tarif ne représentait pas le coût réel des opérations et des investissements pour ces services. Une hausse de taxation s'échelonnant sur 3 ans, pour éviter un trop gros choc, fut donc amorcée en 2015.

Taxes de service			
	2017	2016	2015
Eau	192 \$	155 \$	113 \$
Ordures	80 \$	80 \$	80 \$
Égouts	94 \$	60 \$	30 \$

Dans le secteur de la place J.E. Rivest, depuis 1994, les coûts pour les services d'eau, d'ordures et d'égouts s'élevaient à 5 \$ annuellement pour l'ensemble des services. En 2016, il a été décidé que les taxes d'eau, d'ordures et d'égouts seront ajustées et étalées sur une période de quatre ans, pour atteindre la parité avec l'ensemble des citoyens.

Taxes de service place J.E. Rivest

	2017	2016	2015
Eau	100 \$	50 \$	0 \$
Ordures	50 \$	25 \$	5 \$
Égouts	50 \$	25 \$	0 \$

Variation du compte de taxes

	2017	2016	2015
Valeur moyenne résidentielle	100 539	97 420	96 470
Taxes	1 709 \$	1 656 \$	1 447 \$
Tous services	366 \$	295 \$	223 \$
Total	2 075 \$	1 951 \$	1 670 \$
Augmentation	6,4 %	16,8 %	

Il faut noter que le taux de taxe foncière résidentielle est le même qu'en 2016, l'augmentation est due à la hausse de la valeur foncière et à l'ajustement des taxes de service.

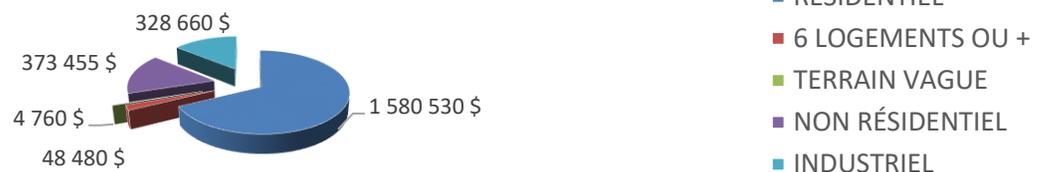
À la demande des citoyens, le nombre de versements pour acquitter le prochain compte de taxes passera de deux à **trois versements** sans intérêts. Les échéances seront les **31 mars, 30 juin et 2 octobre**.

Toutefois, conformément à l'article 252 de la Loi sur la fiscalité municipale, si un versement n'est pas fait dans les délais prévus, le solde du compte devient immédiatement exigible et les intérêts au taux de 10 % (calculés quotidiennement) courent à partir de cette date.

LES REVENUS FONCIERS PAR CATÉGORIES

	2017	2016	2015
Résidentiel	1 580 530 \$	1 582 205 \$	1 387 815 \$
6 logements ou +	48 480 \$	inclus dans le résidentiel	
Terrain vague	4 760 \$	4 760 \$	4 320 \$
Non résidentiel	373 455 \$	375 015 \$	363 420 \$
Industriel	328 660 \$	547 335 \$	516 435 \$
GRAND TOTAL	2 335 885 \$	2 509 315 \$	2 271 990 \$

REVENUS FONCIERS PAR CATÉGORIES



LES REVENUS DE TAXES DE SERVICES

	2017	2016	2015
Eau	263 460 \$	211 680 \$	157 385 \$
Ordures	141 615 \$	141 845 \$	144 000 \$
Égouts	130 380 \$	86 535 \$	42 230 \$
GRAND TOTAL	535 455 \$	440 060 \$	343 615 \$

SERVICE DE LA DETTE

Les dépenses pour le service de la dette se chiffreront en 2017 à 56 000 \$ (capital et intérêts) ce qui représente 1 % du budget. Toutefois, lorsque les travaux de réfection à l'aéroport seront terminés, nous devrons procéder au financement permanent, ce qui aura un impact sur le taux d'endettement.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019

Le programme triennal d'immobilisation (PTI) présente les investissements que la Municipalité prévoit effectuer au cours des trois prochaines années et s'avère un outil de planification important qui vise à assurer la pérennité de l'ensemble de nos infrastructures.

Le présent PTI prévoit des investissements de l'ordre de 4 344 525 \$ dont 424 000 \$ en 2017, 2 078 000 \$ en 2018 et 1 842 525 \$ en 2019.

IMMOBILISATIONS 2017

SÉCURITÉ INCENDIE	
Appareil respiratoire MSA M7	6 500 \$
	6 500 \$
VOIRIE MUNICIPALE / HYGIÈNE DU MILIEU	
Place Quévillon Ouest et stationnement - Réfection et pavage	225 000 \$
Dépôt à neige - Mise aux normes	25 000 \$
Extracteur de fumée de soudure	4 000 \$
Étangs aérés - Mise à jour	20 000 \$
Souffleuse à neige	50 000 \$
Divers immobilisations	15 000 \$
	339 000 \$
URBANISME	
Développement agro économique (plan d'affaires)	15 000 \$
	15 000 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE	
Aréna - Réfection chambres 5 et 6	25 000 \$
Salle de chauffage - Réservoir d'expansion	14 000 \$
Salle Desjardins - Chauffage et ventilation	11 000 \$
Restaurant - Table de préparation	3 500 \$
	53 500 \$
PARCS	
Parc Rivest - Mise à niveau des modules	10 000 \$
	10 000 \$
TOTAL DES PROJETS :	424 000 \$

SOURCES DE FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS

Sources de financement	
Surplus non affecté	155 360 \$
Surplus affecté - immobilisations	248 640 \$
Surplus affecté - étangs aérés	20 000 \$
TOTAL FINANCEMENT	424 000 \$

CONCLUSION

L'année 2017 en sera une de finalisation et de consolidation de tous les projets en cours en 2016, soit la piste de l'aéroport, le boulevard Quévillon (entrée Nord) et le Parc La Bougeotte.

Débutera également le projet de réfection et de remplacement au besoin du système d'éclairage public. Les travaux seront effectués par secteurs et s'échelonneront sur les 3 prochaines années. Viendront bien sûr, s'ajouter tous les projets en immobilisation décrits précédemment.

Ce sera aussi une année de réflexion et de travail axé sur son avenir et sur son développement économique, touristique et communautaire.

De concert avec la SDÉ, la Ville travaillera sur un projet de parc récréotouristique et de bonification de la marina municipale qui mettra en valeur les éléments naturels de Lebel-sur-Quévillon et ses environs par le biais d'activités récréatives et culturelles offertes aux résidents et aux touristes. Une partie du surplus sera affectée à cette fin.

Pour nous aider dans notre réflexion, un sondage a été lancé dans les dernières semaines non seulement auprès de la population adulte, mais aussi auprès de notre jeunesse étudiante primaire et secondaire. Nous sommes présentement à compiler les résultats. Mais nous pouvons dire qu'il en ressort des critiques positives et des idées constructives. Nous donnerons suite à ce sondage au début de 2017 par la tenue de rencontres, consultations et de discussions avec nos commerçants, citoyens et nos jeunes.

Nous travaillerons avec force et passion à bâtir des liens avec les minières et les entreprises avoisinant notre municipalité, afin d'inciter les travailleurs et leurs familles à venir s'établir chez nous.

Également, grâce au travail du comité logement social, le Programme de Supplément au loyer a vu le jour en novembre 2016 et une dizaine de locataires, de concert avec leurs propriétaires pourront bénéficier de supplément au loyer. Une entente tripartite a été conclue entre la SHQ, la Ville et l'OMH de Chibougamau qui s'occupera de l'administration des dossiers. La quote-part annuelle de la Ville s'estime à 8 000 \$.

Les postes de directeurs à la municipalité ont été revus et fusionnés lorsque possible, ce qui permettra de réduire la masse salariale de 71 000 \$.

Aussi, la Ville est en processus de négociation d'une nouvelle convention collective échu depuis le 1^{er} avril 2016 et le conseil municipal désire en arriver à une entente avec ses cols blancs et bleus, d'ici avril 2017.

Bien que les résultats pour l'année 2016 annoncent un excédent de fonctionnement, il n'en demeure pas moins que la Ville de Lebel-sur-Quévillon, depuis 2008, doit composer avec une perte récurrente de revenus de taxes industrielles de plus de 2 000 000 \$ par année. À cet égard, je désire souligner l'excellent travail de l'administration municipale et des membres du conseil municipal. Les défis financiers étant bien présents, nous nous devons de poursuivre la saine et rigoureuse gestion de la Ville de Lebel-sur-Quévillon.

Le passé étant le passé, il nous faut regarder vers l'avenir et travailler très fort tous ensemble, les élus, les directeurs, les employés, la SDÉ et les citoyens à faire de notre ville, une ville dynamique et attrayante pour les investisseurs et nos futurs citoyens. Ensemble nous y arriverons.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil et tous les employés municipaux pour leur dévouement et leur professionnalisme.

Je vous souhaite un merveilleux temps des Fêtes et que 2017 vous apporte la santé, l'abondance et la sérénité.

Le maire,



Alain Poirier

TABLEAU COMPARATIF DU FARDEAU FISCAL D'UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE

TAUX DE TAXES DU 100 \$/D'ÉVALUATION

	AMOS - 2016	CHAPAIS - 2016	CHIBOUGAMAU - 2016	LEBEL-SUR-QUÉVILLON - 2017	MATAGAMI - 2016	ROUYN-NORANDA - 2016	SENNETERRE - 2016	VAL-D'OR - 2016
ÉVALUATION UNIFAMILIALE MOYENNE	189 040 \$	104 160 \$	189 140 \$	100 539 \$	92 552 \$	225 343 \$	101 500 \$	220 275 \$
FONCIÈRE GÉNÉRALE	1.0000	1.9400	1.3500	1.7000	1.9475	0.6144	0.6700	0.4100
ASSAINISSEMENT EAUX USÉES (ÉGOUTS)						0.0838		0.0900
VOIRIE URBAINE	0.2100							
DETTE COMMUNE ET SPÉCIFIQUE						0.1783	0.7500	0.2850
FONDS DE LOGEMENTS SOCIAUX								0.0200
TAXE ENVIRONNEMENT		0.0800						
RÉPARTITION LOCALE								
TOTAL DU TAUX FONCIER	1.2100	2.0200	1.3500	1.7000	1.9475	0.8765	1.4200	0.8050
COÛT DE LA CHARGE AU FONCIER	2 287.38 \$	2 104.03 \$	2 553.39 \$	1 709.16 \$	1 802.45 \$	1 975.13 \$	1 441.30 \$	1 773.21 \$
TARIFICATION DES SERVICES								
EAU	116.00	349.00	242.00	192.00	246.00	356.00	135.72	180.00
ÉGOUTS	172.00		86.00	94.00	126.00		67.88	
ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES							128.04	
DÉCHETS	262.00	207.00	116.00	80.00	107.00	160.00	185.00	230.00
AUTRES : Recyclage			73.00		71.00			
Service d'évaluation		175.00					30.00	
Contrôle biologique							77.00	
Déneigement (1) (2)							128.63	256.20
TOTAL DU COÛT DES SERVICES	550.00 \$	731.00 \$	517.00 \$	366.00 \$	550.00 \$	516.00 \$	752.27 \$	666.20 \$
TOTAL DE LA CHARGE FINANCIÈRE	2 837.38 \$	2 835.03 \$	3 070.39 \$	2 075.16 \$	2 352.45 \$	2 491.13 \$	2 193.57 \$	2 439.41 \$

(1) 14 \$/m.l. pour un terrain avec façade moyenne de 18,3 m. = 256,20 \$ (Val-d'Or)

(2) 8,44 \$/m.l. pour un terrain avec façade moyenne de 15,24 m. = 128,63 \$ (Senneterre)